



CASALONGA

VIN, SPIRITUEUX
& TERROIRS





Prof. Théodore Georgopoulos

DIRECTEUR DU PÔLE VIN, SPIRITUEUX & TERROIRS

- Professeur de droit et directeur du Master Droit du vin et des spiritueux de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- Titulaire de la Chaire Jean Monnet (depuis 2015) en régulation européenne du secteur vitivinicole
- Président de l'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne
- Vice-président de l'Association Internationale des Juristes du Droit de la Vigne et du Vin (AIDV) dont il était Président de 2020 à 2022
- Directeur de la Revue de Droit du Vin et des Spiritueux (Jus Vini)
- Vice-président du groupe d'experts « Droit et information du consommateur » de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV)
- Membre du Club des Directeurs du Comité des Entreprises Européennes Vin (CEEV)
- Membre de l'Académie Internationale du Vin (AIV)

Théodore a rejoint en septembre 2021 le pôle Vin, Spiritueux & Terroirs en qualité de Directeur. Erudit du vin reconnu et réputé, leader hors pair, Théodore apporte à la fois une rigueur académique, un savoir-faire multidisciplinaire et un réseau structuré, avec une portée internationale.

L'expertise de Théodore et sa fine connaissance des droits vitivinicole et agroalimentaire lui permettent de cerner précisément les contraintes des clients, de les anticiper et de leur proposer un accompagnement et des solutions sur mesure, incarnant toute l'ambition et l'étendue de l'offre du cabinet CASALONGA.



Caroline Casalonga

FONDATRICE DU PÔLE VIN, SPIRITUEUX & TERROIRS
AVOCATE ASSOCIÉE

- Avocate au barreau de Paris depuis 1993, a également exercé en qualité de Conseil en Propriété Industrielle (Marques et Modèles) et Mandataire auprès de l'EUIPO
- Double formation juridique franco-américaine : Maîtrise & DEA Droit de la propriété intellectuelle de l'Université de Paris II et LL.M. de l'Université de Cornell (USA)
- Formation école de commerce (ESSEC - Management Général - MG56)
- Diplômée du Wine & Spirit Education, Level 2 Award in Wines

Reconnue comme l'un des leaders français du droit de la propriété intellectuelle, Caroline possède près de 30 ans d'expérience dans tous les secteurs de la propriété intellectuelle, du conseil au contentieux.

Fondatrice du pôle vitivinicole et agroalimentaire du cabinet CASALONGA, elle conseille notamment les vigneronnes, coopératives, négociants, interprofessions et syndicats dans la défense et la protection de leurs droits de propriété intellectuelle.

Avocate pragmatique, elle recherche des solutions orientées business. Elle représente les clients devant les tribunaux français et la Cour de Justice. Son expérience et son expertise sont les fondements du succès du cabinet CASALONGA.



Juliette Morin

RESPONSABLE DU PÔLE VIN, SPIRITUEUX & TERROIRS
JURISTE SPECIALISEE EN PROPRIETE INTELLECTUELLE
ET EN DROIT DU VIN & DES SPIRITUEUX

- *Diplômée du Master 2 Droit du vin et des spiritueux de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (2019) & du Master 2 Carrières judiciaires de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (2017)*
- *Diplômée du Wine & Spirit Education, Level 2 Award in Wines et Award in Spirits*
- *Diplômée du DU Fondamentaux du Droit rural de l'Université de Bourgogne (2023)*

Juliette a rejoint le pôle vitivinicole du cabinet CASALONGA en 2019. Passionnée par le secteur viticole, elle est une source d'innovation et d'inspiration pour le pôle Vin, Spiritueux & Terroirs.

Juliette conseille les clients du cabinet Casalonga sur les questions liées à la propriété intellectuelle (marques vitivinicoles, nom de domaine, contrefaçon, concurrence déloyale) et au droit du vin & des spiritueux (IGP/ AOP, mentions traditionnelles, étiquetage, droit de la consommation, publicité et loi Évin, droit rural...).

Véritable « couteau-suisse » au sein du cabinet, notamment en droit vitivinicole et agroalimentaire, elle est en mesure de s'adapter à toutes les situations et de répondre à des problématiques nouvelles.



Claire Labrador

JURISTE SPÉCIALISÉE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
ET EN DROIT DU VIN & DES SPIRITUEUX

- *Diplômée du Master 2 Droit de la vigne et du vin de l'Université de Bordeaux (2019)*
- *Double formation juridique franco-espagnole : Master 1 Droit international de l'Université de Bordeaux et Licence Droit international et relations internationales de l'Université de Deusto (Espagne) (2018)*

Après plusieurs expériences en tant que juriste au sein des groupes Pernod Ricard et LVMH (Moët Hennessy et Holding LVMH), Claire a rejoint l'équipe du pôle Vin, Spiritueux & Terroirs du cabinet en janvier 2022.

Elle accompagne les clients du cabinet CASALONGA dans la gestion et la défense de leurs portefeuilles de marques et les conseille sur toutes les questions liées à la propriété intellectuelle et au droit du vin & des spiritueux.

Trilingue, elle travaille tant en français, qu'en espagnol ou en anglais.



Sophie Michaud

AVOCATE FISCALISTE
CABINET MICHAUD (BEAUNE)

- Avocate au barreau de Dijon depuis 1998
- Diplômée du Magistère Cozian en Droit des affaires - fiscalité et gestion des entreprises de l'Université de Bourgogne (1996)
- Diplômée du DESS Droit fiscal et diplôme international de fiscalité européenne des Universités de Dijon et de Bruxelles (1996)

Sophie exerce depuis plus de 20 ans en droit fiscal et droit des affaires, tant en conseil qu'en contentieux.

Elle est également vacataire à l'IAE de l'Université de Bourgogne où elle enseigne le droit fiscal des affaires depuis 2015.

Après 10 années en qualité d'avocate associée dans un cabinet historique de Beaune, elle a fondé son propre cabinet spécialisé en 2017.

Sophie conseille et assiste toute personne ou entité (sociétés, dirigeants, investisseurs, associations, particuliers) ayant un contrôle fiscal ou un litige avec l'administration fiscale (IR, IS, TVA, taxes diverses).

Elle a une expérience notoire en matière de droits d'enregistrement dans le cadre des contestations des évaluations foncières par le fisc (vignes, immeubles), lors de donations, de successions ou en matière d'impôt sur la fortune immobilière.

Pragmatique, elle privilégie les solutions rapides et amiables, dans le cadre des litiges fiscaux qui lui sont soumis, mais saura également vous défendre en procédure contentieuse si cette issue est la seule envisageable.

Le pôle Vin, Spiritueux & Terroirs travaille en collaboration avec les autres équipes du cabinet CASALONGA, notamment les avocats du pôle contentieux et les conseils en propriété industrielle et avec le cabinet MICHAUD, reconnu pour son expertise en fiscalité et droit des affaires.

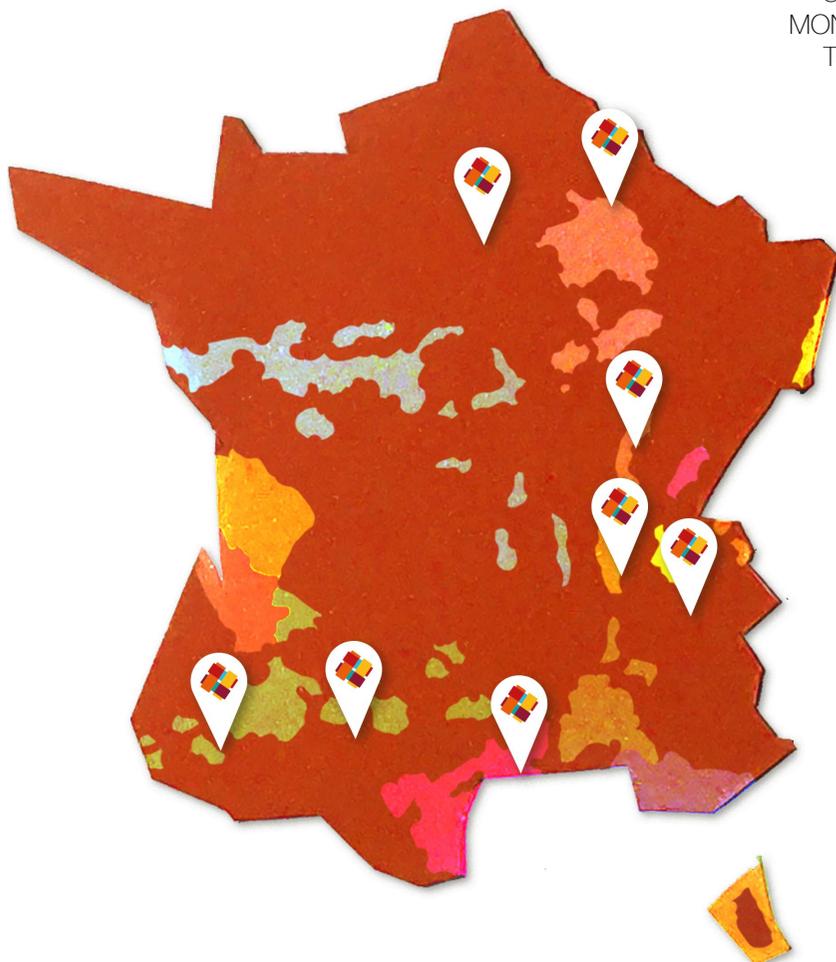


<p>PRODUCTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baux ruraux • Statut de l'exploitant agricole • SAFER et contrôle des structures • Sociétés agricoles et coopératives • Autorisations de plantations • Contrats d'approvisionnement • Cadre réglementaire de production et de fabrication et de contrôle des denrées alimentaires
<p>VALORISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation des signes de qualité : AOP/AOC, IGP, IG, IGPIA, Agriculture Biologique, mentions traditionnelles • Protection des indications géographiques et procédures administratives en France et dans l'Union européenne (enregistrement et annulation de l'IGP, élaboration et modification du cahier des charges) • Litiges et contentieux liés aux AOP et IGP
<p>COMMERCIALISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étiquetage des produits • Publicité et Loi Évin • Validation de projets marketing et sécurisation juridique des nouveaux produits • Contrats de vente, distribution et concurrence • Commerce européen et international des vins et spiritueux • E-commerce (CGV, marketplace), digital (NFT, metaverse)
<p>FISCALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention – Audit fiscal • Fiscalité de l'alcool et droits d'accises • Fiscalité des exploitations agricoles et viticoles et des coopératives • Fiscalité internationale des vins et spiritueux • Fiscalité du commerce électronique • Fiscalité des évaluations foncières viticoles et de la transmission • Défense en matière de contrôles fiscaux
<p>PROTECTION MARQUES ET AUTRES DROITS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Marques vitivinicoles, de spiritueux, brassicoles et agroalimentaires • Marques collectives, de garantie et de certification • Gestion et audit de portefeuilles de marques • Modèles et droits d'auteur • Brevets et obtentions végétales • Noms de domaine • Savoir-faire, secret des affaires et secret de fabrique
<p>FRAUDE CONTREFAÇON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Litige et contentieux de la propriété intellectuelle : contrefaçon, concurrence déloyale et parasitaire • Lutte anti-contrefaçon sur Internet (surveillance du web, récupération et rachat de noms de domaine) • Procédures d'interventions douanières • Procédures administratives liées aux pratiques œnologiques et aux contrôles de la sécurité alimentaire et à l'information du consommateur

AU PLUS PROCHE DES **VIGNOBLES**

NOS BUREAUX

PARIS
MUNICH
ALICANTE
GRENOBLE
MONTPELLIER
TOULOUSE
BEAUNE
REIMS
LYON
PAU



WWW.CASALONGA.COM

PARIS
31 rue de Fleurus
75006 PARIS
Tél. +33 (0)1 45 61 94 64
paris@casalonga.com

BEAUNE
8 rue du Tribunal
21200 BEAUNE
Tél. +33 (0)3 79 48 48 50
beaune@casalonga.com